COMMUNE DE SAINT CLAIR SUR EPTE
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE - ARRONDISSEMENT DE PONTOISE – CANTON DE VAUREAL

Séance du mardi 30 septembre 2025

Date de la convocation 24 septembre 2025

Membres en exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

Secrétaire de séance :
Carole FAJOU

L'an deux mille vingt-cinq et le trente septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christophe DEPONT,

Présents : Christophe DEPONT, Dominique COURTI, Fernand DUSSURE, Chantal TOUTTAIN, Jean-Guy COLLURA, Pascal PERRIN, Sandra SOPHIYAIR, Nadia DEBBAH, Joël LEFEBVRE, Carole FAJOU, Evelyne MAILLARD, Djamila COTTIN

Représentés : Angélique BENOIST par Chantal TOUTTAIN

Excusés :

Absents : Nicolas GILBERT

Objet : DE_54_2025 : Subvention AFM Téléthon

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE
ARRIVÉE LE
21 OCT. 2025
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la demande du AFM Téléthon ;

Considérant le budget primitif 2025 de la commune ;

Monsieur le Maire présente la situation financière du AFM Téléthon qui sollicite différentes communes pour une subvention.

Monsieur le Maire propose d'accorder à l'AFM Téléthon une subvention d'un montant de 500€.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

ACCORDE au AFM Téléthon une subvention communale d'un montant de 500 €

DIT que cette subvention sera mandatée sur le compte 65748 de la commune

Fait et délibéré les, jour, mois, et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Le Maire, Christophe DEPONT

MAIRIE de SAINT-CLAIR-SUR-EPTE ★ Val d'Oise ★